

Projet Peillon = régression !

Le 12 février, « *Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, se félicite de l'accord historique conclu sur l'évolution du métier d'enseignant du second degré [...] au terme de plusieurs mois de discussions avec les organisations syndicales représentatives.* »

Avons-nous autant de raisons de nous réjouir ? Pas sûr du tout.

Si Peillon a dû reculer suite à la puissante mobilisation des professeurs des classes prépas, et s'il a dû, de peur de l'embrasement de tout le second degré, concéder le rétablissement des maxima de service hebdomadaires dans la discipline de recrutement, les nouvelles fiches « métier » du 12 février présentent fort peu d'évolutions par rapport à celles de décembre.

En tout cas, **prises en regard de ces « fiches », la plupart des revendications du SNES demeurent non satisfaites.**

Dans le meilleur des cas, il y a maintien de l'existant : l'ISOE, par exemple.

Sur de nombreux points, il y a clairement régression, notamment :

- remplacement d'actuelles décharges statutaires (heures de labo, de cabinet ...) par des indemnités, au montant inconnu qui plus est ;
- suppression de l'heure de première chaire (au lieu de son élargissement à ceux qui ne pouvaient en bénéficier) et remplacement par une pondération plafonnée à 1 heure en lycée ; suppression **sans compensation** pour les collègues de STS : en clair, certains auront quelques miettes mais il y aura aussi beaucoup de perdants. Cela s'appelle du redéploiement ;
- suppression de la minoration de service pour effectifs pléthoriques et remplacement par une indemnité : c'est la porte ouverte au bourrage renforcé des classes ;
- le maintien des actuelles obligations de service des collègues des classes prépas n'est pas garanti : la négociation les concernant renvoyée à plus tard n'augure rien de bon dès lors qu'ils seront traités isolément ;
- pour les missions dites « *complémentaires* », définition locale du service par lettre de mission du chef d'établissement, ou allègement de service proposé par le CA ! Comment parler de « *volontariat* » quand de nombreux collègues sont étranglés financièrement et que le poids des chefs d'établissement s'accroît sur le déroulement des carrières ?

Et bien sûr, **aucune réduction du temps de travail, ni revalorisation salariale**, au contraire, puisque la rentrée 2014 s'annonce catastrophique et qu'on parle de gel de l'avancement.

Ce projet contient toujours d'inacceptables régressions. Le ministre Peillon, au lieu de se vanter d'un « accord », doit le retirer et ouvrir de vraies négociations.

Edith Danry, URIS - Côte d'Or
